

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2018 COMPTE RENDU

Les membres du Conseil Municipal de la Commune de JUVISY-SUR-ORGE, légalement convoqués le 8 février 2018, se sont réunis en Salle du Conseil Municipal **Xavier PIDOUX DE LA MADUERE** sise au 64 Grande Rue à Juvisy-sur-Orge de leur séance le jeudi 15 février 2018 sous la présidence de Monsieur Perrimon, Maire (*séance ouverte à 20 h 45*).

Présents : M. PERRIMOND, Mme POMMEREAU, M. SAINT-PIERRE, Mme FALGUIERES, M. GODRON, Mme HURIEZ, M. NASSE, M. RIONDET, Mme BAUSTIER-COSTA, M. MOREAU, Mme ERFAN, Mme CATULESCO (s'est absentée à 23h12 pendant la présentation de la délibération n°5 relative à la « Bourse au permis de conduire » et est revenue à 23h15 avant le vote de la délibération n°6 relative à Adhésion de la Ville de Juvisy-sur-Orge à l'association de Défense des Riverains de l'Aéroport Paris-Orly), M. DELANNOY, Mme ROZENBERG, Mme GUIBLIN, Mme BOURG, M. GOMEZ, M. MONTEIRO, M. JADOT, M. REDA, Mme CLERC, M. CHAUFOUR, Mme MOUTTE, M. GUERRAND (est arrivé à 20h48 après la présentation des décisions prises par Monsieur le Maire), Mme BENAILL.

Absents représentés : Mme MOUREY représentée par M. REDA, Mme GUINOT-MICHELET représentée par M. SAINT-PIERRE, M. DEZETTER représenté par Mme ERFAN, M. SALVI représenté par Mme BENAILL, Mme MORO-CHARKI représentée par Mme CLERC.

Absents non représentés : M. PERROT, M. LEFFRAY, M. CARBRIAND.

Nombre de conseillers Municipaux en exercice	33
Présents	25
Votants	30

- Secrétaire de séance : - Robin REDA -

Points divers

- a) Le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 21 décembre 2017 est approuvé à l'UNANIMITE.
- b) Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par M. le Maire (du 30 novembre 2017 au 3 janvier 2018).

Date	Objet	Montant	Date d'enregistrement Sous-préfecture de Palaiseau	Service	Signataire
30/11/2017	Contrat de location de courte durée à titre gracieux d'un véhicule de police municipale. Signature du contrat avec la Société MAXI AVENUE	A titre gracieux	11/12/2017	DPVDU	Le Maire
05/12/2017	Contrat avec l'orchestre " JOHAN MORGAN ORCHESTRA" pour le repas de l'amitié des mercredi 10 janvier et jeudi 11 janvier 2018	3 100 €TTC	19/12/2017	Aînés	Le Maire
12/12/2017	Diagnostic avant-vente pour 3 sites avec la Société GENOVEXPERT	2 382 €TTC	19/12/2017	DPVDU	Le Maire
14/12/2017	Convention d'occupation précaire entre la Commune de Juvisy-sur-Orge et le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Juvisy-sur-Orge - Logement sis 5 rue Petit à Juvisy-sur-Orge (immeuble collectif Jaurès)	Loyer : 825€/trimestre Charges : 396€/trimestre	21/12/2017	Juridique	Le Maire

21/12/2017	Conventions d'occupation précaire de logements communaux sis 5 rue Petit à Juvisy-sur-Orge	-	21/12/2017	Juridique	Le Maire
18/12/2017	Marché n°17-10-021 Accord-cadre à bons de commande d'entretien, d'amélioration, de rénovation et de réparation en menuiserie vitrerie/miroiterie des bâtiments communaux	Montant maximum annuel de 96 000 €TTC	26/12/2017	Marchés publics	Le Maire
19/12/2017	Convention d'occupation précaire d'un logement communal sis 12 rue Monttessuy à Juvisy-sur-Orge	Loyer : 279€/mois Charges : 65€/mois	26/12/2017	Juridique	Le Maire
19/12/2017	Convention pour la mise en œuvre d'un dispositif prévisionnel de secours pour le repas de l'amitié des mercredi 10 et jeudi 11 janvier 2018	Prestation gratuite	04/01/2018	Aînés	Le Maire
20/12/2017	Création d'une régie de recettes pour la perception des droits de place du marché alimentaire de la ville de Juvisy-sur-Orge	-	26/12/2017	Juridique	Le Maire
28/12/2017	Signature d'un contrat de maintenance avec la société C.D.ALARMES concernant le contrôle d'accès du parking Condorcet	Redevance annuelle : 295 €HT Maintenance : 51,40 €HT/h + 75 €HT/intervention	02/01/2018	DGS	La 1ère Adjointe au Maire
29/12/2017	Machine à affranchir signature d'un contrat d'abonnement location-entretien avec la Société NEOPOST	Montant annuel : 990 €HT	04/01/2018	DGS	Le Maire
29/12/2017	Balance et ouverture de courrier signature d'un contrat location avec la Société MAILFINANCE	Montant annuel : 2 018,33 €HT	04/01/2018	DGS	Le Maire
03/01/2018	Vérification triennale SSI des sites suivants : -Ecole maternelle Tomy Ungerer, 4 allée Jean Fourest. -Ecole primaire Edmond Michelet, 30 rue Blazy. -Centre de loisirs, 25 rue Vercingétorix. -Ecole maternelle Saint-Exupéry, 27 Grande rue. -Espace Marianne. Signature des contrats avec la Société DEKRA.	2 090 €TTC	18/01/2018	DPVDU	Le Maire

Monsieur Jonathan GUERRAND arrive à 20H48. Monsieur le Maire lui souhaite la bienvenue et procède à son installation au sein du Conseil Municipal en remplacement de Madame Awa SYLLA suite à sa démission du poste de conseillère municipale.

Finances, Contrôle de Gestion et Prospective

1) Rapport sur les orientations budgétaires – Année 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

PREND ACTE de la présentation relative aux orientations du budget primitif 2018.

PREND ACTE de l'existence et du contenu du rapport d'orientations budgétaires.

Service Education-Jeunesse

2) Convention type de délégation de compétence en matière de services spéciaux de transport public routiers réservés aux élèves (circuits spéciaux scolaires)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention type de délégation de compétence en matière de services spéciaux de transport public routiers réservés aux élèves (circuits spéciaux scolaires).

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des avenants de transfert aux marchés de transports scolaires en circuits spéciaux, et autres documents entrant dans le cadre de cette délégation de compétence.

3) Fixation des frais de scolarité pour les enfants scolarisés en ULIS à Juvisy-sur-Orge pour l'année scolaire 2017-2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

DECIDE de fixer à 617,56 € la participation des Communes aux frais engagés durant l'année scolaire 2017-2018 pour la scolarisation d'un enfant résidant sur leur territoire et inscrit en ULIS à Juvisy-sur-Orge.

AUTORISE le Maire à émettre les titres de recettes à l'égard des Communes concernées.

DIT que les recettes seront inscrites au budget de la Commune.

4) Carte scolaire – Modification

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

DECIDE que le secteur de la maternelle Dolto comprendra désormais les rues suivantes :

- Avenue Albert Sarraut (N° impairs de 13 à 9999)
- Avenue Albert Sarraut (N° pairs de 18 à 9998)
- Avenue de Juvisy Cottages (Tous N° de 0 à 9999)
- Avenue de la Solidarité (Tous N° de 0 à 9999)
- Avenue Paris-Campagne (N° impairs de 1 à 9999)
- Place Henri Barbusse (Tous N° de 0 à 9999)
- Rue de la Voie Verte (Tous N° de 21 à 9999)
- Rue Fromenteau (Tous N° de 51 à 9999)
- Rue Henri Barbusse (N° impairs de 15 à 9999)
- Rue Henri Barbusse (N° pairs de 22 à 9998)
- Rue Lacroix (Tous N° de 19 à 9999)
- Rue Mérot (Tous N° de 21 à 9999)

DECIDE d'ajouter la place Guynemer aux secteurs des écoles maternelle Dolto et élémentaire Jaurès.

DECIDE d'ajouter les numéros pairs de la rue George Sand au secteur de l'école maternelle La Fontaine.

DECIDE de remplacer la dénomination « Avenue du Plateau » par « Allée du Plateau » dans les annexes jointes.

DIT que les secteurs scolaires sont détaillés dans les annexes ci-jointes.

DIT que ces mesures s'appliquent pour toute inscription relative à la rentrée de septembre 2018 et les suivantes.

5) « Bourse au Permis de Conduire »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la MAJORITE (26 POUR, 3 ABSTENTIONS : Mme CLERC, M. CHAUFOUR, Mme MORO-CHARKI),

APPROUVE les modalités techniques et financières d'attribution de la bourse au permis de conduire automobile versée directement aux auto-écoles de la Ville de Juvisy-sur-Orge, dispensatrices de la formation.

FIXE le montant de cette bourse à un pourcentage, variable selon l'attributaire de la bourse, du montant global de la formation dispensée par l'auto-école, plafonnée à 718 € et incluant les prestations suivantes :

- Frais de dossiers et pochette pédagogique,
- Cours théoriques sur le code de la route et les thèmes de sécurité routière,
- Examens blancs,
- 20 h de conduite minimum,
- 1 présentation à l'épreuve pratique.

DECIDE de retenir les propositions faites par les auto-écoles :

- « Auto-école Tremplin» 38, rue Victor Hugo,
- « Auto-école ESR» 6, Avenue de la Cour de France

APPROUVE la convention à passer avec chaque auto-école dispensant la formation aux jeunes bénéficiaires de ladite bourse, annexée à la présente délibération, et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

APPROUVE la charte d'engagements entre la Ville et le bénéficiaire, annexée à la présente délibération, et autorise Monsieur le Maire à signer ladite charte avec chaque jeune bénéficiaire.

APPROUVE le règlement intérieur de la « Bourse au Permis de Conduire », annexé à la présente délibération, et autorise Monsieur le Maire à signer ledit règlement intérieur.

DIT que les dépenses en résultant seront imputées au budget de la Commune.

Pôle Urbanisme et foncier

6) Adhésion de la Ville de Juvisy-sur-Orge à l'association de Défense des Riverains de l'Aéroport Paris-Orly (DRAPO)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la MAJORITE (29 POUR, 1 CONTRE : M. SALVI),

DECIDE d'adhérer à l'association de Défense des Riverains de l'Aéroport Paris-Orly (DRAPO) et approuve ses statuts.

DIT que la cotisation annuelle de 827.20 euros, soit un coût de 0.05 euros par habitant, sera inscrite au budget de la commune.

Monsieur Francis SAINT-PIERRE, 2^{ème} Adjoint au Maire, comme représentant titulaire, et Monsieur Michel PERRIMOND, Maire, comme représentant suppléant, pour représenter la Commune au sein de l'Association « DRAPO ».

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette adhésion.

Direction du Projet de Ville et du Développement Urbain

7) Délibération rapportant la délibération n° 80 du 19 octobre 2017 relative à l'opposition au remplacement des compteurs actuellement en service par des compteurs de type « Linky » sur le territoire de la Ville
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la MAJORITE (24 POUR, 4 CONTRE : M. SALVI, Mme MOUTTE, M. GUERRAND, Mme BENAILL, 2 ABSTENTIONS : M. DELANNOY, M. JADOT),

RAPPORTE la délibération n° 80 du 19 octobre 2017 relative à l'opposition au remplacement des compteurs actuellement en service par des compteurs de type « Linky » sur le territoire de la Ville.

8) Motion : Droit d'opposition des Juvisiens au remplacement des compteurs actuellement en service par des compteurs de type « Linky » sur le territoire de la Ville

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la MAJORITE (25 POUR, 4 CONTRE : Mme FALGUIERES, M. GODRON, M. NASSE, M. MOREAU, 1 ABSTENTION : M. SALVI),

ADOpte la motion et demande que chaque abonné à la distribution du réseau électrique sur le territoire de la Commune de Juvisy-sur-Orge, ait la possibilité de choisir librement de faire procéder ou non au remplacement de son compteur par un compteur communicant.



La séance est levée à 23h40.



Le Maire

Michel PERRIMOND